

Votre ordinateur portable

Vous venez de recevoir votre ordinateur portable préparé et mis aux normes de sécurité par le SIMI. Un compte administrateur nommé xunil nécessaire à l'assistance informatique y a été créé et ne doit pas être supprimé ni modifié.

Pour les utilisateur de Windows

- votre matériel a été configuré avec l'antivirus **Trend Micro** qui ne doit pas être désinstallé ni désactivé. (Le logiciel est également disponible sous Mac).
- un logiciel de téléploiement de logiciel nommé **OPSI** se lancera au démarrage de Windows et vérifiera auprès du serveur qu'il n'a pas d'actions en attente (déploiement de mises à jour, installation de correctifs de sécurité...). Il ne doit pas être désinstallé ni désactivé.

Pour tous les utilisateurs, voici quelques rappels concernant la configuration de votre machine et les services auxquels vous pouvez avoir accès :

Le chiffrement

Votre ordinateur portable intègre un système de chiffrement matériel ou logiciel destiné à assurer la confidentialité des données présentes sur le disque dur en cas de vol ou de perte de votre machine. A part la nécessité d'entrer un mot de passe au démarrage pour certains modèles d'ordinateurs portables, ce dispositif matériel est sans impact sur l'utilisation de l'ordinateur. Pour une bonne efficacité du dispositif, merci de respecter les consignes suivantes :

- Toujours éteindre votre ordinateur dans les périodes où il risque d'être le plus exposé au vol (Transports / bureau ouvert et exposé....)
- Ne pas modifier le dispositif de chiffrement hors du contrôle d'un membre du service informatique
- Le chiffrement **impose** de disposer d'une **sauvegarde** à jour et maîtrisée de votre matériel (voir section suivante).

La sauvegarde

Le logiciel **Lina** est installé sur toute nouvelle machine configurée par le SIMI depuis janvier 2022. Vous devez vérifier que cette sauvegarde fonctionne en consultant la petite icône liée sur votre système.



Tout fonctionne, ma machine est correctement sauvegardée.



La sauvegarde ne fonctionne pas correctement.



La sauvegarde a été mise en pause.



La machine n'arrive pas à communiquer avec le serveur.

Vous trouverez des explications plus détaillées sur le site du SIMI (<https://www-iuem.univ-brest.fr/SIMI/ma-sauvegarde-utilisation-du-logiciel-lina/>)

Nous vous rappelons que dans l'idéal vous devez disposer de 2 solutions de sauvegardes différentes. Suivant l'utilisation de votre ordinateur portable, voici les méthodes de sauvegardes proposées :

	Pour qui ?	Avantages	Inconvénients
Serveur de fichier Belouga	Utilisateur disposant d'un compte informatique à l'UBO	- Accessible en VPN depuis l'extérieur de l'institut - Sauvegarde quotidienne - Partage de documents	- non accessible pour des personnes extérieures - limite de quotas - restauration effectuée par le SIMI
Logiciel Lina	Utilisateur connecté à un réseau filaire ou wifi (éviter la 4G pour le transfert des données)	- sauvegarde toutes les 15min - l'utilisateur peut gérer ses restaurations - personnalisation de la sauvegarde via l'interface utilisateur	- la sauvegarde fonctionne en continu, attention à votre forfait pour les connexions en 4G
Synchronisation sur disque dur externe	Utilisateur très nomade	- autonomie - synchro déclenchée par l'utilisateur - possibilité de programmer les sauvegardes	- à la charge de l'utilisateur - si problème avec le disque externe - perte du disque

Le serveur de fichiers Belouga

Le but de cet espace est de proposer à tous les membres du laboratoire

- un dépôt de documents consultables depuis l'extérieur grâce au VPN
- un espace d'échange de documents pour un sous-groupe du laboratoire et/ou entre laboratoires de l'institut.
- une sauvegarde journalière des données avec une rétention des données de 3 mois

Un quota de 10GO de base est alloué sur le serveur, il peut être augmenté si besoin.

Les volumes nommés _public_ sont ouverts à tous en lecture/écriture/suppression.

Pour créer des dossiers d'échanges avec des droits d'accès restreints, merci de faire une demande auprès de l'assistance en utilisant votre mail UBO (mail à assistance.iuem@univ-brest.fr).

Le recyclage informatique

Dans le cadre de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'UBO a mis en place une collecte de ces déchets à l'IUEM.

La mise au rebut d'un matériel suit une procédure bien particulière :

- Une demande de sortie d'inventaire administratif (à envoyer aux gestionnaires de l'unité concernée)
- La récupération du matériel concerné
- Le dépôt du matériel dans les grilles de recyclage prévues à cet effet en A038

A noter : concernant les ordinateurs, le disque dur doit être physiquement détruit pour empêcher l'accès aux données qui s'y trouvent.

(<https://www-ieuem.univ-brest.fr/SIMI/procedure-de-recyclage-des-materiels-informatiques-ieuem/>)

Les logiciels

Nous vous rappelons que vous devez acquérir les licences des logiciels payants que vous utilisez.

Acquérir une licence signifie passer une commande pour cette licence.

Demandez conseil à votre informaticien d'unité ou au SIMI.

La perte ou le vol d'un matériel

Vous devez alerter le service informatique ou le CSSI de votre unité en cas de perte ou vol de matériel.

(<https://www-ieuem.univ-brest.fr/SIMI/charge-securite-des-systemes-dinformation/>)

L'attaque d'un virus

En cas de détection d'un virus sur votre machine par votre antivirus, débrancher celle-ci immédiatement du réseau (débrancher votre câble ou utiliser l'interrupteur on/off de votre carte wi-fi) et contactez le service informatique.

Le pôle assistance du SIMI vous remercie pour le suivi de ces recommandations.